

COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE
Session 2021-2022

**COMMENT MIEUX FAIRE PARTICIPER LES GRANDES ASSOCIATIONS NATIONALES
OU REGIONALES AU LIEN ARMEES-JEUNESSE POUR RENFORCER L'ACTION DU
MINISTRE DES ARMEES ?**

SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL – CRAJ LYON



Depuis sa création, en 1955, la Commission armées-jeunesse contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les armées. Elle est un lieu unique de dialogue entre des associations, mouvements de jeunesse et organismes aux sensibilités très différentes. Les idées et recommandations exposées ne peuvent être considérées comme l'expression d'une position officielle du ministère des Armées.

Les membres du groupe de travail Comité régional Armées-jeunesse de LYON:

Président : ROLIN Philippe (SGDF)

Rapporteurs : CNE (r) MASSARDIER Valentin (Collégiale des référents défense 68e RAA), PERRET Alexandra (Jeunes Faiseurs de Paix AISP), NANNARONE Marc (SGDF).

DONEAUD Benoît (AGSE), MP MIRANDE-GARAT Arnaud (CIRFA Marine), MT WIART Paul (CIRFA Marine), BESQUEUT Franck (Collège Les Champs Saint-Etienne), CNE GLATZ Fanny (CSNJ Lyon), YENDT David (Education Nationale), CNE TOULY Anouck (EMZD), SAUNIER Nathalie (IHEDN AR14), RAVIER Jean-Philippe (Région AuRA), KLEIN François (AGSE), KUNTZ Isabelle (Info Jeunes Auvergne Rhône Alpes), LCL MADRIGAL Nicolas (CSMV), SANTONI Léa (EPIDE), CNE CHAVIN Michel (ESNJ-SE), PARK Yo Han (GAELIS¹), MURGUE Gabrielle (Jeunes IHEDN), PRADEL Olivier (SGDF), ADC CLAIRAC Christian (UNEO), TOUTAIN Olivier (Union Académique PEEP de Lyon Fédération PEEP Paris), CAL DEVILDER Eliott (BA942, Jeunes IHEDN), CDT CABIROL Sébastien (CIAE, association Les cités d'or), DERIAN ROCHE Anne (Collège Henry Barbusse – MENJ), MAJ PELLEGRINO Frédéric (CSFM), CRC1 PONTOPARIA Sammy (CSFM), ATTAR-BAYROU Laurent (FNAM², FNAME Opex³ Jeunes Faiseurs de Paix AISP⁴), MONNIER Alexandre (Jeunes IHEDN, Master Sécurité Défense Lyon III), PM FOURNAND Olivier (Marine nationale - PMM), GERMAIN Jean-Baptiste (SGDF), DOREL Marc (FORR-FOMSORR⁵ de l'Isère)

¹ GAELIS : Fédération d'associations étudiantes de la ville de Lyon

² FNAM : Fédération Nationale André Maginot

³ FNAME-Opex : Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures - OPEX

⁴ AISP : Association Internationale des soldats de la paix

⁵ FORR : Fédération des officiers de réserve républicains

FOMSORR : Fédération des officiers mariniers et des sous-officiers de réserve républicains

SYNTHESE

État des lieux : Le tissu associatif est dense et plébiscité par les français : associations sportives, associations d'éducation populaire. Une spécificité, le monde associatif combattant et mémoriel se dégage y compris chez les jeunes de 18 à 40 ans.

La réflexion part d'un constat : en dehors de la Commission armées-jeunesse, il y a actuellement peu de relations entre les associations sportives et d'éducation populaire et le ministère des Armées, à l'exception des associations du monde combattant et mémoriel.

Une cible : les actions des associations sportives et d'éducation populaire.

Trois ambitions :

- Décloisonner pour s'enrichir mutuellement et contribuer au lien armées-jeunesse.
- S'appuyer sur les cohérences de valeurs portées par le ministère des Armées et les associations sportives et d'éducation populaire.
- Développer les synergies avec les associations du monde combattant et mémoriel.

Le groupe de travail s'est concentré sur trois thématiques de réflexion :

1. Rejoindre les associations pour leur faire découvrir l'action du ministère des Armées.
2. Contribuer à faire naître l'intérêt des jeunes pour l'action du ministère des Armées.
3. Aider à transformer cet intérêt en un vrai contact ou une vraie prise d'information auprès du ministère des Armées.

Ces trois thématiques s'appuient sur deux pivots : le « réserviste citoyen » et le « trinôme associatif ».

SOMMAIRE

- 1) Contexte et état des lieux.
- 2) Les différentes parties prenantes.
- 3) Les propositions du groupe de travail : le « trinôme associatif »
- 4) Trois thématiques à développer : informer, faire découvrir, suivre

1. CONTEXTE ET ETAT DES LIEUX

1.1 Un environnement foisonnant plébiscité par les français

Il existe 1,5 million d'associations. Parmi elles, 24 % relèvent du domaine du sport et 21 % des loisirs⁶. Aujourd'hui, les 15-30 ans représentent 18 % de la population totale française (soit 12 millions). 42% des jeunes de 18 à 30 ans participent aux activités d'une association, dont 31% dans le domaine du sport et 19% dans celui de la jeunesse et de l'éducation (premier et deuxième domaines d'engagement en 2021).⁷

Il existe une labellisation « **Jeunesse / Education populaire** » reconnue avec trois priorités affirmées : l'éducation à la citoyenneté, un engagement au service de l'intérêt général et enfin une contribution à la réduction des inégalités sociales, culturelles et économiques.

Cet environnement représente un espace d'engagement pour les jeunes, qui souhaitent se sentir utiles à la société ou auprès des autres (34 %) et agir de façon concrète (28 %)⁸. C'est également un engagement associé à l'acquisition et à l'expérimentation des compétences.

1.2 Une spécificité : le monde associatif combattant et mémoriel

Le monde associatif combattant et mémoriel regroupe 16 905 associations, fédérations et unions de toutes tailles. En 2020, 1 million d'adhérents étaient recensés, contre 1,36 millions en 2014. Ces associations ont permis des avancées majeures pour le droit à la réparation et sont des acteurs essentiels pour la transmission de la mémoire. Un travail de fond est également exercé par le ministère des Armées avec l'Éducation nationale et l'Enseignement agricole sur la thématique mémorielle. Toutefois, la problématique pour ce monde associatif combattant et mémoriel est aujourd'hui de parvenir à se développer pour pouvoir perdurer.

1.3 Un contexte favorable - Les actions vers la jeunesse

Le contexte apparaît aujourd'hui favorable, avec plusieurs actions mises en place en faveur de la jeunesse. Notamment le plan « Ambition armées-jeunesse » (PAAJ) et le Service National Universel (SNU), dont les valeurs et objectifs pédagogiques reflètent ceux portés par les associations sportives et de jeunesse, à savoir : faire vivre les valeurs républicaines, renforcer la cohésion nationale, développer une culture de l'engagement et enfin accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Le programme interministériel « Jeunesse et vie associative », inscrit dans la mission sport, jeunesse et vie associative se concentre sur cinq axes d'intervention : favoriser le développement de la vie associative et de l'engagement citoyen ; renouveler les actions d'éducation populaire ; se mobiliser pour la jeunesse au travers de dispositifs tels que le SNU, le volontariat en service civique, etc. ; renforcer le service civique ; et poursuivre la préfiguration du SNU.

On recense une pluralité de dispositifs et de projets pédagogiques qui met en lien le ministère des Armées et l'Education nationale, des associations, des fondations : les classes de défense, les

⁶ Rapport annuel 2022 de l'INJEP

⁷ Selon une enquête du CREDOC sur la jeunesse - 2019

⁸ Selon une enquête du CREDOC sur la jeunesse - 2019

cadets de la défense, les semaines « stage défense », les cordées de la réussite, les contrats armées-jeunesse, les lycées de la défense, les Jeunes Faiseurs de Paix, etc.

Cependant, les propositions du ministère des Armées sont encore trop peu connues tout particulièrement dans son rôle d'employeur formateur pour un large éventail de compétences techniques. Les armées professionnelles font aujourd'hui face au défi de parvenir à attirer et à maintenir des spécialistes dans des emplois qualifiés. **L'ambition est de toucher le public le plus large localement, là où sont présentes les associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire.**

2. LES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

2.1 Les Armées

Le ministère des Armées a pour enjeu de renforcer le lien armées-nation chez les jeunes.

Il y a deux objectifs pour le ministère des Armées : promouvoir la culture de défense et l'attractivité des métiers de la défense, et développer la citoyenneté en contribuant à la cohésion de la nation.

2.2 La jeunesse

L'enjeu pour la jeunesse est de s'insérer socialement et professionnellement dans la société mais également de vivre l'exercice de la citoyenneté.

2.3 Les associations au contact des jeunes

Périmètre : Les associations qui ont été retenues en priorités sont les associations sportives et les associations de jeunesse reconnues par l'Etat ayant comme objet l'éducation populaire, dont l'animation et la responsabilisation de publics de 13 à 25 ans. Au regard du « Plan Ambition Armées – Jeunesse », ce choix se justifie par les valeurs d'engagement portées par les propositions éducatives de ces associations, par la couverture d'un large éventail de la population de cette tranche d'âge, ainsi que par leur forte implantation locale. Le taux d'implication des familles et des bénévoles est également à souligner, de même que le professionnalisme des dirigeants.

Pour ces associations, les enjeux sont de parvenir à développer localement le lien social et de contribuer au projet commun de société. Leurs objectifs sont à la fois d'accompagner les jeunes dans leur insertion sociale par la pédagogie active, l'éducation par l'action et la formation, mais également d'éduquer les jeunes à la citoyenneté et de favoriser l'engagement citoyen.

La relation entre le ministère des Armées et les associations sportives et de jeunesse, à l'échelle nationale ou régionale, est un vecteur important d'information, de sensibilisation, voire de recrutement.

3. LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL : LE TRINÔME ASSOCIATIF

Pour développer une relation durable entre le ministère des Armées et ces associations, il semble nécessaire de faire appel à des personnes engagées bénévolement et à même de valoriser l'action du ministère des Armées.

Les propositions du groupe de travail reposent sur deux pivots complémentaires : le « **réserviste citoyen** » au contact des associations et le « **trinôme associatif** » pour la zone de défense.

Ainsi, des **réservistes citoyens** en charge de développer le partenariat associatif sont nommés sous l'autorité de l'Autorité Militaire de Rattachement (AMR) dans un département. Ces réservistes citoyens recevraient une lettre de mission pour développer des partenariats avec les associations sportives et de jeunesse locales, au cours d'un mandat de trois ans. Leur mission serait le rayonnement des armées.

Pour former et accompagner ces personnes, tout en assurant un suivi du sérieux des associations partenaires, il apparaît nécessaire de créer « **le trinôme associatif** de la zone de défense ». En appuie des réservistes citoyens « Partenariat associatif ». Le **trinôme associatif** pourrait intégrer :

1. Les représentants du **ministère des Armées** (DMD, EM OGZDS, ...)
2. Les représentants de la **DRAJES**, qui, elle-même, peut donner un avis qualitatif sur les actions des associations sportives et de jeunesse.
3. Les représentants de la **Fédération des clubs de la défense (FCD)**, qui accueille dans ses clubs l'ensemble de la communauté de défense ainsi que leurs familles et les personnes extérieures à la défense dans le cadre du **lien Armée-Nation**.

Le **trinôme associatif** n'est pas un échelon mais un support, par analogie avec le trinôme académique.

4. TROIS THEMATIQUES A DEVELOPPER

Thématique 1 - Rejoindre les associations pour leur faire découvrir l'action du ministère des Armées.

Cette thématique porte sur l'intérêt que revêtent les associations en relation avec la jeunesse, notamment au sein des déserts militaires (zones de réinvestissement territorial des armées), où elles pourraient se faire le relais des actions menées par les armées, par le biais de partenariats entre leurs interlocuteurs locaux et des représentants du ministère des Armées.

Objectif : Permettre à un jeune d'identifier le ministère des Armées.

Mots clés : « Réseauter », « Informer »

Étape : Création de la relation entre le ministère des Armées et les grandes associations nationales.

La mission des **réservistes citoyens** « **partenariat associatif** » est la suivante :

1. Informer sur l'action du ministère des Armées les responsables associatifs, voire les encadrants des jeunes.
2. Mettre en relation les personnes intéressées avec les représentants militaires locaux et nationaux.

Le **trinôme associatif** pour la zone de défense appuie les réservistes citoyens « Partenariat associatif » dans leurs missions :

1. Formation et information des réservistes citoyens à leur mission, suivi et appui de leur action,

2. Mise à disposition de supports (informations, annuaire de référents militaires à jour).

Thématique 2 – Contribuer à faire naître l'intérêt des jeunes pour l'action du ministère des Armées

Cette thématique traite de la proposition d'ateliers, d'activités ludiques et de jeux éducatifs permettant la découverte de l'action du ministère des Armées - à destination du jeune public de ces associations.

Objectif : Permettre à un jeune de découvrir le ministère des Armées et susciter son intérêt.

Mot clé : « Découvrir »

Étape : Co-animation entre les associations et le ministère des Armées au profit des jeunes de ces associations, pour susciter l'intérêt des jeunes sur les missions et « les métiers » du ministère des Armées. L'action (le jeu, le sport) et la rencontre avec des militaires sont des moyens efficaces.

Le réserviste citoyen « partenariat associatif » :

1. Propose ces actions aux associations ou répond à leurs demandes.
2. Coordonne la mise en œuvre de ces actions entre les parties prenantes.
3. Favorise le développement des relations dans la durée entre les parties prenantes.

L'action doit être en cohérence avec le projet associatif de l'association intéressée (statuts). Elle doit être adaptée à la tranche d'âge concernée.

Le Trinôme associatif pour la zone de défense :

1. Tient à jour une liste de **fiches actions** à disposition des associations intéressées.
2. Identifie et facilite l'accès aux moyens et supports existants.
3. Tient à jour l'annuaire des correspondants locaux du ministère des Armées avec lesquels ces actions peuvent être réalisées.
4. Tient à jour l'annuaire des correspondants locaux des associations tierces spécialisées (ONAcVG, FNAML, AISP, FNAME-OPEX, etc.), ainsi que des correspondants de classes de défense qui peuvent participer à la réalisation des actions.

Proposer des activités éducatives simples et concrètes

Le groupe de travail a constaté que les outils d'information mis à la disposition des jeunes n'étaient pas toujours adaptés. L'image renvoyée n'est pas conforme à la réalité (exemple des jeux vidéo, dont la démarche est descendante et virtuelle, sans véritable rencontre).

L'objectif est donc de proposer des activités éducatives simples et concrètes, enracinées dans le réel, favorisant les rencontres avec des personnes ayant, ou ayant eu, une expérience militaire.

Les fiches actions

Chaque fiche action comporte : idée d'action, tranche d'âge, effectif type, limitations / autorisations, logement, correspondant ministère des Armées, association partenaire spécialisée, fiche-type de demandes de financement sur crédits rayonnement, etc.

Exemples : rallye citoyen, jeu Décision Défense, jeu de piste Barkhane, course d'orientation, course d'obstacles, découverte d'une base militaire, participation à un événement commémoratif local, rencontres des associations tierces spécialisées.

Proposition : rallye immersif « Vis ma vie de militaire ».

En complément du grand nombre d'actions déjà existantes, le groupe de travail propose une action **rallye immersif « Vis ma vie de militaire »**⁹, qu'il a spécialement élaborée. Cette proposition s'adresse en priorité au 13-17 ans.

Ce rallye immersif serait préparé et encadré sur le terrain selon la réglementation en vigueur par les associations de jeunesse ou sportives partenaires. De nature différente de celle du SNU, ce nouveau dispositif pourrait néanmoins faciliter l'expérience ultérieure des jeunes dans le cadre du séjour de cohésion.

Le réserviste citoyen « partenariat associatif » occuperait un rôle de coordinateur : mettre en relation les parties prenantes puis accompagner la réalisation de l'action, veiller au développement dans la durée de la relation entre les parties prenantes. En revanche, il n'est pas l'organisateur de l'action. L'organisation est pilotée par l'association, par les associations tierces spécialisées ou par le correspondant local du ministère des Armées.

Thématique 3 – Aider à transformer cet intérêt en un vrai contact ou une vraie prise d'information auprès du ministère des Armées

Cette thématique traite de l'aiguillage des demandes d'information des jeunes, de leur mise en relation avec les entités militaires régionales, du suivi régional du parcours des jeunes qui prennent part à des actions en lien avec les armées et de la valorisation de leur démarche.

Objectif : Permettre à un jeune de rentrer dans une relation plus individuelle avec le ministère des Armées et de trouver des réponses.

Mots clés : « Orienter », « Suivre », « Valoriser »

Étape : Mise en relation directe et pérenne des jeunes (issus) des grandes associations nationales avec le ministère des Armées.

Après une première découverte de l'esprit de défense et de l'action du ministère des Armées, le **Trinôme associatif** pour la zone de défense et **une équipe de réservistes citoyens « partenariat associatif »** proposent :

1. Aux Responsables associatifs de communiquer sur les supports et outils à même de renseigner les jeunes potentiellement intéressés.
→ Il s'agit d'un premier moyen support pour répondre aux questions des jeunes et des jeunes adultes intéressés par l'esprit de défense et le ministère des Armées.
2. Aux encadrants et jeunes adultes qualifiés d'aider les organisations publiques et associatives agréées pour l'organisation de missions d'intérêt général dans le cadre du SNU.
→ Cela permet d'approfondir leur intérêt et leurs connaissances sur les armées.

⁹ Cette action « vis ma vie de militaire » a été expérimentée par le SMV d'Ambérieu en Bugey

3. Aux jeunes adultes intéressés de participer eux-mêmes aux missions d'intérêt général et de mieux connaître les formations et les métiers proposés par le ministère des Armées.

→ L'équipe de réservistes citoyens diffuse l'information auprès des jeunes adultes (via l'association partenaire ou en dehors du cadre de cette association) s'agissant des formations qualifiantes et métiers proposés par le ministère des Armées, ainsi que des filières recommandées. Cette mission d'information et d'orientation est à même de répondre aux questions des jeunes intéressés par un avenir professionnel au sein du ministère des Armées.

Cette relation avec les jeunes adultes intéressés peut se poursuivre au-delà du contexte associatif dans leurs parcours de formation et en entreprise.

Note : pour cette thématique, la diversité des connaissances nécessaires à cet ensemble de missions ainsi que l'individualisation des réponses aux questions de jeunes adultes orientent vers un fonctionnement en équipes des réservistes citoyens « Partenariat associatif ».

Chronologie pour la mise en œuvre des propositions

Première étape : expérimenter l'initiative sur une zone de défense volontaire et deux départements pilotes (dont l'un peut être qualifié de zone de réinvestissement local des armées), pour une durée de deux ans minimum (lancement, déploiement, RETEX).

Deuxième étape : Après analyse des retours d'expérience, décider de l'opportunité du déploiement, avec ou sans adaptations.¹⁰

CONCLUSION

Riches de leurs compétences et expériences, le ministère des Armées, les associations du monde combattant et mémoriel, et les Associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaires permettent à la jeunesse de découvrir l'esprit de défense, d'approfondir le sens de l'engagement et leur rôle de citoyen. **La coordination par un trinôme associatif est de nature à favoriser le travail collégial d'entités variées au profit de la jeunesse et du ministère des Armées.**

¹⁰ Il pourrait être utile que des membres du groupe de travail soient associés au suivi de l'expérimentation et à l'exploitation des conclusions.